

FICHE DE SÉCURITÉ

NOM DE PRODUIT:

Virkon Tablets

PAR VETOQUINOL CANADA

Un Service de

COMPAS

SAFETY DATA SYSTEMS

www.compasmsds.com

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: Virkon(TM) Tablets
Material Number	: 57804688
Utilisations identifiées	: Désinfectant. Agents de nettoyage. DIN: 2253917
Fournisseur/Fabriquant	: LANXESS Corporation Product Safety & Regulatory Affairs 111 RIDC Park West Drive Pittsburgh, PA 15275-1112
	For Information: US/Canada (800) LANXESS) International: +1 412 809 1000
En cas d'urgence	: CHEMTREC (800) 424 9300 International (703) 527 3887 Lanxess Emergency Phone: (866) 673 6350

Section 2. Identification des dangers

Statut de norme de HAZCOM	: Ce produit est considéré dangereux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015, tel que défini dans la Loi sur les produits dangereux (LPD) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
État physique	: Solide.
Couleur	: Rose
Classement de la substance ou du mélange	: IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
Pictogrammes de danger	: 
Mention d'avertissement	: Danger
Mentions de danger	: Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	
Prévention	: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin immédiatement.
Stockage	: Garder sous clef.
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 2. Identification des dangers

Éléments d'une étiquette complémentaire : Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	25 - 50	70693-62-8
Butanedioic acid, 2-hydroxy-	10 - ≤25	6915-15-7
acide amidosulfurique	≤5	5329-14-6
arylsulfonate d'alkyle	≤5	68411-30-3
hydrogénosulfate de potassium	≤5	7646-93-7
persulfate de potassium	≤5	7727-21-1
Sodium chloride	≤5	7647-14-5
Disulfate de dipotassium	≤5	7790-62-7

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins

- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 30 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Inhalation** : Consulter un médecin immédiatement. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures. Si la personne ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire se produit, donner la respiration artificielle, ou de l'oxygène par un professionnel qualifié, à l'aide d'un respirateur de poche.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, lavez la peau avec une abondance d'eau pour au moins 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Enlevez immédiatement les vêtements et les souliers souillés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Section 4. Premiers soins

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
Ingestion : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Corrosif avec des symptômes de rougissement, de larmoiement, d'enflure, de brûlure et un risque de dommages permanents.
Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, la douleur de gorge, et la décharge nasal
Contact avec la peau : Corrosif avec des symptômes de rougissement, de démangeaisons, d'enflure, de brûlure et un risque de dommages permanents. Ce produit peut provoquer une irritation modérée avec des symptômes de rougeur et de démangeaison.
Ingestion : Corrosif avec des symptômes de la toux, de la brûlure, de l'ulcération, et de la douleur.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu.

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Protection des sauveteurs : Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Aucune mesure spéciale n'est requise.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse ou de la poudre chimique sèche.
Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit : Gases/fumées toxiques et irritants peuvent être dégagés pendant la combustion ou la décomposition thermique.
L'écoulement de l'eau de la lutte contre l'incendie peut être corrosif.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxydes de soufre
oxydes de phosphore
composés halogénés
oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Mettre un équipement de protection personnelle appropriée. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité.

Section 7. Manutention et stockage

Stockage dans des conditions de sécurité (en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles)

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
persulfate de potassium	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2016). TWA: 0.1 mg/m ³ , (as persulfate) 8 heures.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection respiratoire

: Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Chaussures de protection appropriées.

Protection oculaire/ faciale

: Lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place. En cas de contact avec le produit est possible, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Surveillance Médicale

: Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Solide. [comprimé]
Couleur	: Rose
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 2.6 à 3.2 [Conc. (% poids / poids): 10%]
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'éclair	: Non disponible.
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Limites d'explosivité	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité relative (Densité relative)	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: 65 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Produits de décomposition dangereux: chlore, oxydes de soufre (SO ₂ , SO ₃ , etc.), hypochlorites

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Provoque de graves lésions des yeux.
Inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	: Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: Corrosif avec des symptômes de rougissement, de larmoiement, d'enflure, de brûlure et un risque de dommages permanents.
-----------------------	---

Section 11. Données toxicologiques

Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, la douleur de gorge, et la charge nasal

Contact avec la peau : Corrosif avec des symptômes de rougissement, de démangeaisons, d'enflure, de brûlure et un risque de dommages permanents.
Ce produit peut provoquer une irritation modérée avec des symptômes de rougeur et de démangeaison.

Ingestion : Corrosif avec des symptômes de la toux, de la brûlure, de l'ulcération, et de la douleur.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Test
Virkon(TM) Tablets	DL50 Orale	Rat - Mâle, Femelle	4123 mg/kg	-	OECD 401 Toxicité orale aiguë
Virkon(TM) Tablets	DL50 Cutané	Rat - Mâle, Femelle	>5000 mg/kg Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)	-	-
Virkon(TM) Tablets	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat - Mâle, Femelle	>3.7 mg/l	4 heures	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation	Réversibilité
acide amidosulfurique	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	2	-	4 heures	Entièrement réversible
	Yeux - Rougeur des conjonctives	Lapin	1.5	-	7 jours	Entièrement réversible
	Yeux - Œdème des conjonctives	Lapin	1.5	-	7 jours	Entièrement réversible en plus de 7 jours

Section 11. Données toxicologiques

Conclusion/Résumé

- Peau** : OECD 404: irritant
- Yeux** : bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:OECD405: Risque de lésions oculaires graves. (Lapin)
 Butanedioic acid, 2-hydroxy-:OECD 405: irritant
 acide amidosulfurique:Modérément irritant , OECD 405 Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux
 arylsulfonate d'alkyle:Provoque de graves lésions des yeux. (Lapin) OECD 405 Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux
 persulfate de potassium:Irritant pour les yeux.
 Sodium chloride:Modérément irritant , Lapin
 Disulfate de dipotassium:Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Virkon(TM) Tablets	peau Respiratoire	Cochon d'Inde Mammifère - espèces non précisées	Non sensibilisant Non sensibilisant

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
bis(peroxymonosulfate)bis (sulfate) de pentapotassium	Subaigu Orale Subchronique LOAEL Orale	Rat - Mâle, Femelle Rat - Mâle, Femelle	>1000 mg/kg bw/ jour 600 mg/kg bw/ jour	28 jours 90 jours; 7 jours par semaine quotidien
arylsulfonate d'alkyle	Subchronique NOAEL Orale	Rat - Mâle, Femelle	50 mg/kg	12 semaines; quotidien

- Conclusion/Résumé** : Butanedioic acid, 2-hydroxy-:Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
bis(peroxymonosulfate)bis (sulfate) de pentapotassium	OECD 476 Essai <i>in vitro</i> de mutation génique sur des cellules de mammifères OECD 473 Essai d'aberration chromosomique <i>in vitro</i> chez les mammifères OECD 471 Essai de mutation réverse sur des bactéries OECD 474 Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifère	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal Cellule: Somatique Activation métabolique: +/- Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Humain Cellule: Somatique Activation métabolique: +/- Expérience: In vitro Sujet: Bactéries Activation métabolique: +/- Expérience: In vivo Sujet: Mammifère-Animal	Positif Positif Négatif Négatif
acide amidosulfurique	OECD 471 Essai de mutation réverse sur des bactéries OECD 471 Essai de	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries Activation métabolique: With and Without Expérience: In vitro	Négatif Négatif

Section 11. Données toxicologiques

arylsulfonate d'alkyle	mutation réverse sur des bactéries	Sujet: Bactéries Activation métabolique: With and Without	Négatif
	OECD 476 Essai <i>in vitro</i> de mutation génique sur des cellules de mammifères	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal Activation métabolique: With and Without	
	OECD 476 Essai <i>in vitro</i> de mutation génique sur des cellules de mammifères	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal Activation métabolique: With and Without	
	OECD 487 <i>In vitro</i> Micronucleus Test	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Humain Activation métabolique: with and without	
	Analyse cytogénétique	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries Activation métabolique: +/- Expérience: In vivo Sujet: Mammifère-Animal	

Conclusion/Résumé : persulfate de potassium: Les épreuves toxicologiques standard ont montré que ce produit n'était pas mutagène.

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
arylsulfonate d'alkyle	Négatif - Orale -	Rat	-	2 années; quotidien

Nom du produit ou de l'ingrédient	No CAS	CIRC	NTP	OSHA
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	70693-62-8	Not classified.	Not classified.	Not classified.
Butanedioic acid, 2-hydroxy-	6915-15-7	Not classified.	Not classified.	Not classified.
acide amidosulfurique	5329-14-6	Not classified.	Not classified.	Not classified.
arylsulfonate d'alkyle	68411-30-3	Not classified.	Not classified.	Not classified.
hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7	Not classified.	Not classified.	Not classified.
persulfate de potassium	7727-21-1	Not classified.	Not classified.	Not classified.
Sodium chloride	7647-14-5	Not classified.	Not classified.	Not classified.
Disulfate de dipotassium	7790-62-7	Not classified.	Not classified.	Not classified.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Butanedioic acid, 2-hydroxy-: Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
arylsulfonate d'alkyle	Positif - Orale	Rat - Femelle	600 mg/kg NOAEL	15 jours Gestation; quotidien

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Section 11. Données toxicologiques

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Virkon(TM) Tablets	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
Butanedioic acid, 2-hydroxy-	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
acide amidosulfurique	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
arylsulfonate d'alkyle	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
hydrogénosulfate de potassium	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
persulfate de potassium	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
Sodium chloride	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA (Acute Toxicity Estimates)
Non disponible.	

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
Virkon(TM) Tablets	OECD 201 Algues, essai d'inhibition de la croissance	Aiguë CL50 20 mg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus subspicatus	72 heures
	OECD 202 <i>Daphnia</i> sp. Essai d'immobilisation immédiate	Aiguë CL50 6.5 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	EU Method C.1 (Acute Toxicity for Fish)	Aiguë CL50 24.6 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Salmo salar</i>	96 heures
	OECD 201 Algues, essai d'inhibition de la croissance	Chronique NOEC 6.25 mg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus subspicatus	72 heures

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Butanedioic acid, 2-hydroxy-	OECD 301B Biodégradabilité facile - Essai de dégagement de CO ₂	67.5 % - Facilement - 28 jours	-	-
arylsulfonate d'alkyle	OECD 301B Biodégradabilité facile - Essai de dégagement de	83 % - Facilement - 28 jours	34.3 mg/l	Boues activées

Section 12. Données écologiques

CO ₂			
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Butanedioic acid, 2-hydroxy-arylsulfonate d'alkyle	- -	- -	Facilement Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
bis(peroxymonosulfate)bis (sulfate) de pentapotassium	<0.3	-	faible
Butanedioic acid, 2-hydroxy-arylsulfonate d'alkyle	-1.26 1.4	- -	faible faible
Sodium chloride	-3	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. L'élimination des déchets doit être conforme aux réglementations existantes aux niveaux fédéral, provincial et/ou local.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	-	-	-	-		Non réglementé.
Classe IMDG	-	-	-	-		Not regulated.
Classe IATA-DGR	-	-	-	-		Not regulated.

GE* : Groupe d'emballage

Section 15. Informations sur la réglementation

LCPE Statut : Tous les composants de ce produit sont énumérés

U.S. Toxic Substances Control Act : Non disponible.

Système d'information sur les matériaux dangereux :

Santé	3
Inflammabilité	0
Risques physiques	0

0=Insignifiant 1=Faible 2=Modérée
3=Haut 4=Extrême
*=Chronique

National Fire Protection Association (États-Unis) :



0=Minimal 1=Faible 2=Modérée
3=Sérieux 4=Grave

La méthode de LANXESS de communication de risque est composée des étiquettes de produit et des fiches techniques matérielles de sûreté. Des estimations de HMIS et de NFPA sont fournies près LANXESS comme service à la clientèle.

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Section 16. Autres informations

Autres considérations spéciales : Non disponible

Date d'édition : 08-11-2017

Date de publication précédente : 08-11-2017

Version : 1.01

Élaborée par : Sécurité de produit et affaires rég

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Cette information est fournie sans garantie, exprès ou impliquée. On pense que cette information est précise à la meilleure connaissance de LANXESS Inc.. L'information dans ce SDS se relie seulement au matériel spécifique indiqué ci-dessus. LANXESS Inc. n'assume aucune responsabilité légale d'utilisation de ou de confiance sur l'information dans ce SDS.